

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 491 429**

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

**N° 80 21376**

(54) Système permettant à un navire de franchir un champ de mines en toute sécurité.

(51) Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). **B 63 G 9/06.**

(22) Date de dépôt..... 2 octobre 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 14 du 9-4-1982.

(71) Déposant : LIZOT Jean-Pierre, résidant en France.

(72) Invention de : Jean-Pierre Lizot.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

La présente invention a pour but de permettre à un navire quelconque de traverser un champ de mines en toute sécurité.

Il faut considerer deux cas:

I<sup>e</sup> Cas de navires ayant un tirant d'eau constant ou peu variable:

5 - Un câble antimagnétique, en cuivre, à champ constant et plus puissant que tous ceux dégagés par les types de mines connus à ce jour sera installé tout autour de la coque du navire, des arbres d'hélices , des hélices elles-mêmes, et du gouvernail. Ce câble sera isolé des différentes parties du navire par des plots d'isolation 10 espacés d'environ 30 cm. Il sera éloigné d'environ 10 cm des divers éléments du navire, et fixé de façon qu'en aucun cas il ne puisse avoir contact avec le navire. La hauteur du câble sera établie à mi distance entre la quille et la ligne de flottaison.

2<sup>e</sup> Cas de navires ayant un tiran d'eau variable suivant qu'ils soient 15 en charge ou à vide (Pétroliers, cargos,etc..)

- Pour ces navires, il faudra prévoir deux cables antimagnétiques, installés comme ci-dessus, en deux hauteurs différentes.

Navires en charge: Le câble sera installé à mi hauteur entre la quille et la ligne de flottaison.

20 Navires à vide: Un deuxième câble sera fixé à mi hauteur entre la quille et la nouvelle ligne de flottaison , à seule fin que dans ce cas le Ier câble ne se trouve au-dessus de la nouvelle ligne de flottaison, ce qui rendrait le système inefficace.

REVENTICATIONS

Système permettant à un navire de franchir un champ de mines en toute sécurité, par l'installation d'un câble antimagnétique autour de la coque, et isolé de celle-ci.